|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG CLIMA.E1 |
| Numéro de poste Sysper: | [365200](https://intracomm.ec.testa.eu/SYSPER2/jis/jobprofile.do?jobId=365200) |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Martin Špolc  …2ème trimestre 2025  2… années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Ce poste est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-02-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de l’action pour le climat (DG CLIMA) dirige les efforts déployés par la Commission européenne pour lutter contre le changement climatique, le défi majeur de notre époque. Notre mission, fondée sur le pacte vert pour l’Europe et la loi européenne sur le climat, est d’élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies qui permettront à l’UE d’atteindre ses objectifs climatiques et de réaliser sa transition prévue vers une société et une économie neutres pour le climat et résilientes au changement climatique. Ces politiques ambitieuses permettent à l’UE de jouer un rôle de premier plan dans les efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre la crise climatique et de se préparer aux effets qui sont déjà cuits. Nos efforts nationaux et internationaux sont constamment mis en lumière sur le plan politique au sein de la Commission, de l’Europe et au niveau international, et restent au cœur de la politique européenne.

L’unité «Adaptation et résilience au changement climatique» de la DG CLIMA est une équipe engagée et motivée. La principale mission de l’unité est de garantir une approche efficace de la gestion des risques climatiques (communication sur la gestion des risques climatiques adoptée en mars 2024) et la mise en œuvre effective de la stratégie de l’UE de 2021 sur l’adaptation et la résilience aux effets du changement climatique. La stratégie d’adaptation fournit la vision à l’horizon 2050 pour une Europe résiliente au changement climatique en rendant les mesures d’adaptation plus rapides, plus intelligentes et plus systémiques.

L’unité promeut une intégration adéquate de la préparation, de la résilience et de l’adaptation au changement climatique dans les différents domaines d’action de l’UE afin de garantir la compétitivité de tous les secteurs clés et de l’économie européenne dans son ensemble, ainsi que la résilience de la société. Elle soutient également les États membres, les régions et les villes dans ces efforts. L’unité accueille le secrétariat de la mission Horizon Europe sur l’adaptation ([Adaptation au changement climatique — Commission européenne (europa.eu)](https://research-and-innovation.ec.europa.eu/funding/funding-opportunities/funding-programmes-and-open-calls/horizon-europe/eu-missions-horizon-europe/adaptation-climate-change_en)). Nous travaillons en étroite collaboration avec d’autres services de la Commission, l’Agence européenne pour l’environnement, les États membres, le Conseil et le Parlement, des extraits scientifiques et d’autres parties prenantes, y compris le secteur privé.

Dans le cadre du nouveau mandat de la Commission, l’unité se concentrera sur l’élaboration d’un nouveau plan européen d’adaptation au changement climatique afin de soutenir les États membres - notamment en ce qui concerne la préparation et la planification, et de garantir une évaluation régulière des risques fondée sur des données scientifiques.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le collègue contribuera activement à l’élaboration du plan européen d’adaptation au changement climatique, en collaboration avec l’ensemble de l’équipe et sous la supervision d’un administrateur. En fonction du profil du collègue, il jouera un rôle important dans la coordination des éléments sectoriels en collaboration avec les DG concernées de la Commission et les parties prenantes. Elles renforceront et contribueront à l’élaboration et à la mise en œuvre d’actions dans la communication sur la gestion des risques climatiques.

Leurs fonctions peuvent comprendre:

* Rédiger des documents d’orientation nouveaux ou modifiés, des analyses et des rapports annuels, et/ou des notes d’information,
* Analyser et/ou évaluer les données et informations pertinentes afin d’élaborer, de soutenir, de mettre en œuvre et/ou de suivre l’élaboration des politiques, les stratégies européennes et/ou les décisions de gestion et de planification dans le domaine de l’adaptation au changement climatique,
* Assurer le suivi des propositions politiques dans le cadre du processus décisionnel interinstitutionnel, y compris l’adoption par la Commission, le Parlement européen et/ou le Conseil de l’Union européenne,
* Établir et entretenir des contacts et des échanges réguliers avec les parties prenantes,
* Assurer la coordination avec les services associés afin de garantir que la position de toutes les parties intéressées est transmise à la Commission avant qu’une décision ne soit prise,
* Promouvoir l’action de l’UE pour lutter contre le changement climatique, en élaborant et en surveillant les initiatives et les politiques de l’UE, ainsi qu’en suivant l’évolution de la situation dans les États membres.

**Profil du candidat (nous recherchons)**

Un engagement fort pour travailler dans le domaine du changement climatique est indispensable. Le/la candidat (e) retenu (e) devra être capable de combiner un bon sens avec de solides capacités d’analyse et d’organisation et de faire preuve d’un degré élevé de proactivité, de sensibilisation aux risques et aux opportunités et d’enthousiasme.

De bonnes compétences relationnelles et de mise en réseau, des compétences avérées en matière de négociation interne et externe, ainsi que d’excellentes compétences rédactionnelles et de communication en anglais sont essentielles.

Vous devez être titulaire d’un diplôme universitaire. Une expérience professionnelle ou une formation dans le domaine de la résilience au changement climatique ou, plus généralement, du changement climatique serait un atout

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)